



Compte rendu du conseil de quartier le 13 septembre 2021

Ordre du jour

- La votation citoyenne sur la création d'une régie publique de l'eau
- Les Assises de l'écologie populaire
- Le référendum kremlinois annuel
- Election du bureau du conseil de quartier
- Atelier participatif autour du square Ponticelli
- A vous la parole !

Jean-Philippe Edet, chargé de l'animation du quartier, a ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence et présentant les autres élus de la municipalité.

La votation citoyenne sur la création d'une régie publique de l'eau

Jean-Philippe Edet a commencé par expliquer les motivations de ce choix d'une régie publique. Pour la municipalité, l'eau est un bien commun et il s'agit par cette gestion de la protéger et la gérer au mieux. Après la diffusion d'un quizz vidéo réalisé auprès d'habitants, le calendrier a été rappelé.

9 villes du Grand-Orly Seine Bièvre (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Orly et Vitry-sur-Seine). La votation citoyenne était ouverte jusqu'au 19 septembre durant laquelle il était possible de répondre par oui ou par non à la question suivante : « Êtes-vous favorable à la création d'une régie publique de l'eau potable dans votre commune ? »

Au total, la votation citoyenne a mobilisé 15 080 votants sur les 9 communes dont 1 842 au Kremlin-Bicêtre. Avec 94 % de oui, la votation citoyenne a permis de recueillir l'avis des habitants sur ce projet d'envergure. L'objectif est de mettre en place la régie publique en 2024, après la fin de la délégation de service publique existante auprès de Véolia.

Un habitant a demandé ce que ce changement impliquera pour le consommateur. En plus d'une gestion plus humaine, le Maire a indiqué qu'il avait été constaté une baisse entre 5 et 8 % dans les collectivités ayant optées pour cette organisation. Un autre habitant s'est interrogé sur la future maintenance. Le Maire a répondu qu'il sera possible de faire appel à une entreprise spécialisée, mais également de développer un service interne aux 9 communes concernées.

Les Assises de l'écologie populaire

Geneviève Etienne, adjointe chargée de l'écologie et de l'environnement, a présenté les grandes lignes du programme des Assises de l'écologie populaire dont les habitants ont eu connaissance par le livret distribué et à disposition. Ces Assises se déroulent du 4 au 26 septembre 2021 et déboucheront en octobre par un vote des Kremlinois sur les priorités à retenir pour 2022 et la réalisation d'une feuille de route pour mettre en œuvre une écologie populaire. Plusieurs participations ont été faites sur la plateforme ecologie.kremlinbicetre.fr.





En novembre, un débat et un vote auront lieu au conseil municipal pour une mise en œuvre dès 2022.

Les habitants ont ensuite interpellé les élus présents sur ces thématiques liées aux Assises.

Un participant a trouvé les assises de l'écologie intéressantes, mais s'est interrogé sur la possibilité d'y associer les grandes surfaces qui gaspillent par exemple l'électricité en laissant allumer leurs lumières le soir. Il a suggéré de prévoir une délégation pour rencontrer les dirigeants d'Okabé.

Le Maire a répondu que la Ville a déjà eu des échanges avec eux mais sans grands résultats. L'idée d'une délégation est positive. La modification à venir du plan local d'urbanisme pourra permettre un meilleur cadre, par exemple sur la réglementation de la lumière.

Une autre personne a ensuite interrogé la municipalité sur le pouvoir qu'elle avait dans le choix des commerces. Geneviève Etienne a expliqué que la Ville mène une réflexion sur le marché forain, par exemple sur la question des emballages plastiques. Pour les commerces, la Ville essaie de préempter quand cela est possible pour la diversité et la qualité du commerce de proximité. La Ville a ainsi la volonté d'essayer de privilégier l'implantation d'une librairie, d'une ressourcerie, d'une épicerie sociale...

Un habitant a évoqué le square Jules Guesde qui existait avant les travaux pour la ligne 14 et posé la question sur la possibilité de prévoir des jardins partagés après les travaux. Geneviève Etienne a mentionné qu'une concertation sera menée avec les habitants pour l'utilisation de nouveaux espaces. Il faudra néanmoins vérifier en amont la faisabilité du projet.

Concernant la propreté, un habitant a interpellé les élus sur le nettoyage qui est bien fait le matin. Il souhaiterait qu'un autre passage soit prévu aussi en fin de journée car la place J.B. Clément par exemple est très sale et cela provoque entre autres une prolifération de rats.

Un habitant a écrit deux courriels au sujet de la prolifération des rats et n'a pas eu de réponse. Et il y aurait selon lui des problèmes liés aux containers avec le restaurant La Place rouge. Jean-Luc Laurent a expliqué qu'il y avait effectivement parfois des problèmes de locaux pour les poubelles des sociétés. Pour précision, la Ville vient de recruter un manager commerce de centre-ville pour suivre au plus près ces thématiques.

Un habitant a questionné sur le devenir de l'ancien Franprix dans la galerie Danton. Jean-Luc Laurent a répondu que la Ville était en discussion avec Grain de sel, un supermarché coopératif. Un projet de supermarché coopératif est soutenu par la Ville, le groupe est constitué.

À propos de la galerie Danton, un habitant a évoqué des problèmes de nuisance sonore à cet endroit. Jean-Luc Laurent a mentionné les liens entre la Ville et le conseil syndical. Les dealers à cet endroit ont tendance à se replier dans le parking, lieu privé où seule la police nationale peut intervenir.

Un autre participant a soulevé la question du problème de dealers présents dans la rue Brossolette, à proximité de l'école primaire Brossolette. La Ville est informée et des interventions de la police municipale et de la police nationale ont déjà eu lieu.





Le référendum kremlinois annuel

Les élus ont présenté le dispositif du référendum annuel qui consiste en la possibilité de soumettre au vote des électeurs l'adoption d'un projet par les citoyens à la place du Conseil municipal. Cette année, la question posée sera la suivante : « **Approuvez-vous l'organisation du nouveau marché forain avenue Eugène-Thomas les mardis, jeudis et dimanches matins ?** »

Pour cela, un conseil municipal participatif a été programmé le jeudi 16 septembre 2021 permettant aux habitants d'interroger les élus sur la tenue du référendum. La campagne référendaire se tiendra du 15 au 26 novembre et le vote aura lieu le dimanche 28 novembre 2021.

Une personne a demandé quels étaient les stands concernés par la volonté municipale de favoriser les circuits courts et si la partie textile et objets serait concernée. Jean-Luc Laurent a répondu que ce projet concernait la partie alimentaire en priorité et que les évolutions seront étudiées à l'issue du vote par les électeurs lors du référendum.

Election du bureau du conseil de quartier

Pour rappel, les conseils de quartiers ont de nouvelles attributions : 1 bureau et un délégué de quartier (qui n'est pas un élu), un budget dédié pour réaliser des projets concrets et un droit d'interpellation en conseil municipal.

4 personnes étaient candidates pour intégrer ce bureau :

- Jérôme Vigogne
- Gilles Tcherniak
- Vincent Rudent
- Léo Muscio

D'un accord commun des participants, ils ont tous les 4 été élus pour faire partie du bureau.

Atelier participatif autour du square Ponticelli

La Ville a prévu d'aménager un nouvel espace vert d'une superficie de 4200 m². Sa conception fera l'objet d'une concertation à l'automne 2021 et les travaux seront engagés en 2022.

Il est possible de s'inscrire à l'atelier participatif sur l'adresse suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr





Demandes des Kremlinois liées à la vie du quartier

Une participante s'est indignée de la brusque hausse des tarifs à la piscine suite à sa réouverture le lundi 13 septembre 2021 et de la suppression de certains forfaits. La piscine dépend du territoire Grand Orly Seine Bièvre. La Ville n'a pas été informée par le territoire de ces modifications, mais la ville va intervenir pour faire étudier ce problème.

Une personne a interrogé la Ville afin de savoir si elle s'était projetée sur le fait que les problèmes de deal de drogues risquaient de se déplacer, d'autant plus dans certaines rues mal éclairées où la menace est plus importante. Jean-Luc Laurent a expliqué que la Ville était consciente de l'existence de ce risque de déplacement de la délinquance et il était pris en compte dans la réflexion et l'action des pouvoirs publics.

Un participant a souhaité se renseigner sur le bâtiment au niveau du 13 rue Delescluze. Jean-Luc Laurent a mentionné le fait que la procédure administrative était toujours en cours depuis le retrait du permis de construire décidé par la nouvelle équipe municipale.

Une personne a indiqué qu'il existait un projet Porte d'Italie d'une passerelle mais qu'elle ne savait pas où il en était au niveau de son avancée. Jean-Luc Laurent a confirmé l'existence de ce projet qui était prévu dans le prolongement de l'avenue Antoine Lacroix, une demande portée par la Ville. Mais actuellement, il n'existe pas de financements pour ce projet. Ce projet est une préoccupation pour la municipalité.

Monsieur le Maire et Monsieur Edet ont levé la séance en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation.

